



Etat des meubles dans une location meublee

Par **Nicole123**, le **15/02/2015** à **15:49**

Bonjour, je viens de signer un bail pour un appartement meublé. Il y évidemment eu des problèmes de moisissure dans l'appartement, et le matelas est dans un état dégoûtant - avec des taches sévères mais aussi avec plein de moisissure. J'ai demandé au propriétaire de change le matelas pendant qu'on a fait l'état des lieux, et il a dit qu'il reviendra vers moi, mais quand j'ai lui rappelé il a dit que ce n'est pas ca responsabilité. Vue que le lit est un meuble indispensable, et que la moisissure présente un risque pour la santé, est-ce qu'il la pas besoin de changer le matelas? Je vous remercie par avance, Nicole.